On s'abonne à Lyon, On s'abonne à Lyon, rue Sirène, N° 9, au deuxième étage; à Paris, chez M. Sau-geert, libraire, place de la Bourse, et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes.



Le prix de l'abonnement est de 16 fr. pour trois mois, 31 fr. pour six mois, et 60 fr. pour l'année.

# JOURNAL CONSTITUTIONNEL DE LYON ET DU MIDI,

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

Ce Jeurnal paraît tous les jours de la semaine, excepté le jeudi. — On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, rue Sirène, n° 9; à Paris, chez M. Sauthar, Libraire, place de la Bourse, et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes. Prix de l'abonnement : 60 fr. pour l'année, 51 fr. pour six mois, et 16 fr. pour trois mois. Affranchissement pour l'étranger, 2 fr. par trimestre. Les lettres, paquets et argent doivent être adressés francs de porf à M. Montandon, Directeur du l'ascenssea, rue Sirène, n° 9, au deuxième étage.

## LYON, 18 avril 1827.

## DE L'ESPRIT ACTUEL DES PEUPLES.

Un des faits les plus remarquables de l'époque où nous vivons est cette fusion d'opinions, cette fraternité muluelle que la civilisation et des besoins communs, ont, depuis peu d'années, intro-duite parmi les divers peuples de l'Europe. L'histoire ancienne et duite parmi les divers peuples de l'Europe. L'instoire ancienne et moderne nous montre souvent les nations divisées par ces haines qu'on appelait nationales, et qui n'étaient que l'oubli de toute raison et de toute humanité. Dans l'antiquité, la Grèce et la Perse, Rome et Garthage; dans les tems modernes, la France et l'Angleterre semblèrent rivaliser plus d'une fois d'acharnement et de fareur. L'ignorance et la barbarie, une politique fausse et de fareur, les besoins du despotisme qui divisait pour régner, avaient rale, les besoins du despotisme qui divisait pour régner, avaients contribué à entrelenir ces préimais funestes les durent céder aux contribué à entretenir ces préjugés funestes. Les durent céder aux progrès d'une saine philosophie, ou comprit enfin que des hommes ne devaient pas, à nos yeux, être considérés comme anis ou comme ennemis, par cela seul qu'ils étaient nés en decà ou en delà du Rhin ou de la Manche. L'Evangile avait dit : Annezvous les uns et les autres; et ce précepte sublime n'a pas d'autres limites que celles mêine du mourie.

La révolution française, à son aurore, sembla un moment rappeler tous les peuples à ces sentimens de bienveillance et d'affection commune qui devraient tonjours les reunit . et auxquels Ils avaient été invités par l'assemblée constituante. Mais les excès qui les déshonorèrent, la coalition de Pilaitz et les guerres de Napoléon, firent échouer ces desseins généreux. Il était reservé à la paix dont nous jouissons de faire disparaître et d'effacer ces haines qui divisaient les nations, et qui semblaient élever entre ciles des barrières éternelles. L'amour de la liberté chez tous les peuples de l'Europe a remplacé celui des conquêtes; un intérêt commun les a réani contre tout despotisme féodal ou théocratique; et bientôt, en Europe, on ne comptera plus que deux peu-ples différens, les constitutionnels et les absolutistes.

Les hommes étaient classés autrefois suivant leur territoire; maintenant ils le sont par leurs opinions. Leur langage comme leurs vœnx sont partout identiques ; ils se réjouissent des mêmes succès comme ils s'affligent des mêmes revers. Si la France constitutionnelle applaudit au triomphe de M. Cuming, l'Angleterre à son tour sait des voux pour le rejet de la loi de la presse; quel-que part que la liberté triomphe ou succombe, elle est accompagnée des applaudissemens comme des regrets des constitutionnels. Et si la Grèce expirante au milieu de sa gloire et de ses victoires, excite parmi cux une douleur profonde, ils trouvent du moins quelque consolation en contemplant cette jeune Amérique qui se dégage de ses chaînes, et s'élance vers une régénération nonvelle.

Mais les constitutionnels ne sont pas les seuls que des droits et des besoins communs aient réunis, matgré la différence des nations; des opinions certaines ont fait aussi un seul peuple des absolulistes. Unis du nord au midi, par une seule ligue commune, ennemis de toutes constitutions, soit qu'elles émanent des Cortes, soit qu'elles aient été octroyées par don Pedro ou Louis XVIII, partout on les voit travailler avec ardeur au triomphe du despotisme.

Ainsi, dans l'Europe entière, deux camps sout en quelque sorte formés; l'ignorance et les priviléges anciens sont rangés en bataille contre la civilisation moderne. L'Espagne qui s'agite sous les factions qui la déchirent, l'Italie qui regrette son antique indépendance, la Grèce qui s'est réveillée et qui combat encore aux cris de Léonidas, le Portugal qui voit s'élever un trône constitutionnel, l'Allemagne qui se prépare à sa régénération morale et politique par une élaboration constante des idées philosophiques, la Russic qui affranchit ses serfs, la France qui lutte péniblement pour sauver les fruits de sa révolution payés par tant de sacrifices, l'Angleterre qui donne l'exemple à tous en poursuivant sa marche dans la voie des améliorations, tout atteste que la lutte est engagée entre l'ancienne et la nouvelle société.

C'est au milieu de ce conslit que M. Canning arrive au pouvoir

avec toute la puissance du génie et l'ascendant de la civilisation moderne, dont il s'est fait l'organe. Il sera glorieux pour lui et pour l'Augleterre d'imprimer au monde un grand mouvement, et de terminer ensin une lutte long-tems indécise. Il appartenait à la France de reprendre cet ascendant que la révolution de 89 lai avait donné, et que les crimes de quelques scélérats avaient seuls pu lui enlever; elle pouvait encore une fois aller se placer à la tête de la civilisation du monde. Nos hommes d'état n'ont pas campris tout l'avantage et toute la gloire d'un si beau rôle; il n'échappera pas à l'Angleterre et à M. Canning.

Le colloque suivant s'est établi hier entre l'un de nos amis et une personne de cette ville : - Pourquoi avoir annoncé que M. de la Rochefoucault est mort sans avoir voulu se conformer aux cérémonies du culte catholique (1)? — l'arce que c'est la vérité. — Mais, quelle nécessité de dire cela? A quoi bon? C'était au moins inutile. - Je ne connais pas de vérités inutiles, et je crois que le premier devoir de tout homme, et surtout d'un écrivain, est de la dire tout entière. Les journaux de la congrégation , qui sont assez insensés pour penser que la religion catholique a besoin de mensonge, ont affirmé, en insulant les libéraux, que l'homme de mensonge, ont affirmé, en insultant les libéraux, que l'homme de bien dont il est question, était mort en bon catholique. Ils ont menti, et nous n'avons fait que dire la vérité, en déclarant que si le fait qu'ils annonçaient était vrai, nous serions bien éloignés de chercher à le rendre douteux, car nous croyons que le culte de Fénélon, de Massillon, de Vincent de Paule mérite le respect de tous les hommes (2). — A la bonne heure; mais toute vérité n'est pas bonne à dire. — Monsieur, je ne conçois pas ces timidités-là; et pour mon compte je tiens l'axiôme que voits m'opposez pour un axiôme impie, car ce n'est pas à nous à nous rendre juges de la vérité. Constatons-la, c'est notre mission. Et pour nous mettre d'accord, permettez-moi de vous rap-peler les paroles d'un homme que vous ne pouvez pas rémeer : « La raison ne connaît pas de vérités inutiles, ni de vérités dangereuses. Ce qui est, est; on ne compose pas avec ce principe. C'est la seule réponse qu'il convienne de faire à ceux qui , subordonnant tout aux besoins, demandent : A quoi cela est-il bon! C'est à ceux qui cédant toujours à la crainte, demandent : On cela peut-il mener! ( Ancillon. Mélanges de litt. et de phil., » tom. (1.') »

Nous avons aunoncé, il y a quelques jours, que la Gazette de Lyon avait reçu une lettre de Rome, dans laquelle on la félicitait sur la bonne direction qu'elle avait prise, et oi on lui recommandail d'attaquer à outrance les libertés de l'église gallicane, lui donnant quant aux suites, des assurances que la ma-gistrature aurait infailliblement démenties. La Gazette n'a rien répondu à nos interpellations; ainsi son silence confirme pleine-ment noire récit. La Gazette est à la solde d'un prince étranger qui conspire la ruine de nos libertés et de nos lois.

-Parmi les magistrats qui aspirent à la place de président de chambre à la cour royale, devenue vacante par la mort de M. Thiénot, on cite MM. Ravier du Magny, président du tribunal civil de Lyon; Justinien Rieussec, premier avocat-général; Acher et Roche de Lonchamp, conseillers à la cour. M. du Magay était président de chambre à l'époque où il fut appelé aux fonctions plus importantes et plus pénibles qu'il remplit aujour-

<sup>(1)</sup> La Gazette de Lyon d'aujourd'hui annonce que deux journaux de Paris mentionnent ce fait rapporté par nous le 15 avril; nons avons lu exactement tous les journaux de Paris, et nous n'y avons rien trouvé de semblable. La Gazette est sans donte bien aise que ce que nous avons aunonce soit vrai; mais pourquoi mentir? peurquoi, pour prouver ses mensonges, inventer des autorités? la vérité percera assez d'elle-même, sans les secous et même maigré les recours de la function.

Cette scuille dit que les libéraux cherchent à jeter du doute sur la fin religieuse de eclus qu'ils appellent le biensaiteur du peuple comme s'élétait impossible d'être biunsaisant, sans etre aumoins déiste; queile mauvaise soi : qui est-ce qui a jamais soutenu une pareille absurdité? il n'y a que des fanatiques et des intolérans qui puissent le sup, poser; et l'on sait si nous sommes intolérans ou fanatiques.

<sup>(2)</sup> Présurseur du 15 avril,

d'hai avec antant de zèle que de mérite et de distinction. C'est en quelque sorte une retraite qu'il demande ; s'il l'obtient, il laissera de viss regrets dans la compagnie dont il est le chef, et dans le corps des avoués attachés à son tribunal.

Un maçon qui passait hier sur la place de Rellecour sentit une main se glisser dans sa poche et se retirer précipitamment. Un filou maladroit venait de lui voler sa bourse, il a été sur le champ arrêté, ayant encore la hourse à la main.

- La police s'est emparée, hier, à l'Île-Barbe, d'un individu

poursuivi judiciairement pour vol avec effraction.

— Dimanche dernier, une rixe s'éleva dans un cabaret de la Croix-Rousse, entre deux hommes appartenant à la classe du peuple : après une vive discussion où les injures et les propos grossiers ne furent pas épargnés, on convint de vider la que-relle dans un combat singulier à conps de poing. Les deux adversaires furent exacts au rendez-vous et se battirent avec un graud acharnement. L'un d'eux grièvement blessé a été transporté à l'iôtel-Dieu de Lyon où il est mort hier dans la soirée. Il paraît certain que le vainqueur va être l'objet d'une poursuite cri-

minelle dirigée à la requête du procureur du roi.

— Ou a trouvé, ce matin, dans le Rhône, vis-à-vis la rue de Coodé, le cadavre d'une des victimes de l'explosion du bateau à vapeur. On l'a de suite transporté au dépôt, à l'hôpital. Il n'a

point été reconnu jusqu'à présent.

Le bateau à vapeur, la Chalonnaise, de MM. Church et Mathieu, parti de Châlons, aujourd'hui à 5 heures et 20 minutes, s'est arrêté trois-quarts d'heures à Macon. Arrivé près de Montmerle, it a rencontré l'autre bateau à vapeur qui était parti de Lyon le matin même; là , les hommes des deux équipages ont changé mutuellement de bateau; et l'ingénieur en chef a passé l'inspection des deux bâtimens à la fois. Cette mutation a nécessité un retard de près d'une heure ; cependant la Chalonnaise a encore pu arriver à Lyon à 5 heures 35 minutes du soir; ce qui donne pour la durée de sa marche une espace de 8 heures et demie. La Chalonnaise et la Lyonnaise, partiront maintenant tous les jours, l'une de Lyon l'autre de Châlons à 5 heures précises du matin. Les premières places sont du prix de 10 francs, et les secondes de 7 francs. Les mariniers ne paient que moitié.

On trouvera dans le salon des premières une bibliothèque biencomposée, une collection de journaux, des jeux de toute espèce, etc., etc. Il y a dans le bateau, café et restaurant montés

sur un excellent ton.

-Depuis quelque tems, un jeune homme de St-Chamond était violemment sollicité par sa famille qui voulait obtenir de lui qu'il allât se consesser. La chose alla si loin que pour échapper à des sollicitations toujours plus violentes, ce jeune homme prit le parti de fuir. On courut après lui, on essaya de le calmer, on s'engagea même à ne plus tenter aucun effort pour le déter-miner à une démarche qui semblait lui répugner si fort. Cependant, à peine fût-il de retour dans sa famille, que les persécu-tions se renouvelèrent. Elles ont en un bien triste résultat. Cet infortuné s'est tiré, jeudi dernier, un coup de pistolet, dans le dessein de terminer ses jours. La balle a traversé le cou de part en part; on s'est empressé de voler à son secours; et l'on n'est pas tout-à-fait sans espérance de le sauver.

— M. le docteur Sauveton, de Lyon, membre de l'académie royale de médecine de Paris, de la société de médecine de Lyon, etc., a reçu de la société de médecine de Paris, dont il est membre associé, une médaille d'émulation, grand module, comme un

tribut d'estime payé à ses travaux.

—Ce soir, à l'entrée de la nuit, un incendie s'est déclaré dans la maison de M. Suleau, quai d'Herbouville, nº 21. Un atelier contenant dix métiers a été consume entièrement; le toit qui s'est affaissé sur le foyer de l'incendie a éteint le feu au bout de

quelque tems. La perte paraît devoir être assez considérable.

— On nous écrit de Moulins: Il y a quelque jours qu'est morte dans notre ville Mune de ..... belle-mère de M. de Ch.... personnage influent du pays. On raconte que huit jours avant sa mort, M. de Ch.... demandant à lui emprunter une somme de 20,000 f., cette dame lui répondit, en se plaignant de ses fermiers qui, disait-elle ne la payaient point et la laissaient sans un sol. Elle alla même jusqu'à dire que si M: de Ch... pouvait lui trouver un prêteur, elle emprunterait volontier 5,000 fr. pour son compte, dût-on exiger un fort intérêt. Après la mort de Mme de.... qui arriva la semaine suivante, on a trouvé chez elle deux cent mille francs en espèces, dont la plus grande partie consistant en écus de 2 f. 75 c. a été transportée dans des brouettes chez un banquier de Moulins, pour être rendue à la circulation.

- On nous écrit de Perpignan à la date du 14 avril : « Nous avons reçu des lettres de Barcelone qui toutes expriment la plus vive inquiétude au sujet de l'insurrection qui se propage dans toutes les parties de la Catalogue. Il est facile de remonter à la source de ces mouvemens: l'inscription seule que portent les drapeaux des factieux explique suffisamment leurs projets: VIVA CARLOS! MUERA FERNANDO. A chaque instant de nouveaux soulevemens, s'opèrent et ne sont que les résultats d'un plan général et étendu. Les paysans qui descendent des mon-tagnes, se plaignent que le roi est trop libéral, qu'il protége les négros, qu'il en a peur etc. Leur mot d'ordre est la phrase catalane suivante: viva el meja, ja qu'el gran no sab guberna: ce qui veut dire inot à mot, vive le moren puisque le grand ne sait

pas gouverner. Tels sont les principes de légitimité que les prêtres

espagnols enseignent à la classe ignorante.

" Le 3 avril, on s'attendait, à Mataro, à un assaut; un grand rassemblement s'était formé à quatre lieues de la, et se disposait ajune attaque générale. La plupart des habitans aisés de Mataro l'ont quitté, pour se réjugier à Barcelone; car tout ce qui possede quelque fortune et quelque instruction est négro du soupconné de l'être, et par conséquent en danger. C'est le système de la terreur de 95.

» Mueren los negros est le cri général qui retentit dans toutes les montagnes: c'est le hura des bandes apostoliques. Voilà le roi d'Espagne dans une belle position | Et notre ministère, quelparti prendra-t-il! Il est bien difficile de le prévoir, ou platôt on pourrait affirmer qu'il n'en prendra aucun, et continuera à vivre au jour la journée, sans prévoyance et sans énergie. Cependant le

sang français a coulé!!

En voyant avec quelle facilité le clergé espagnol remue la pospulace, et lui fait faire les choses les plus contraires à ses véristables intérêts, on comprend l'acharnement que le parti congréganiste met en France à empécher l'instruction de pénétrer dans les masses. L'ignorance est l'élément indispensable de tont despetisme théocratique, aristocratique, etc.

-Ou nous écrit de Marseille:

« Nons venons de recevoir trois lettres de la Grèce de différentes personnes; elles ne contiennent aucune nouvelle que vous ne sachiez; mais les détails qu'on me donne sur la situation des ésprits dans cette malheureuse confrée me confirment de plus en plus dans l'opinion où j'ai tonjours été, que lignorance est pour les peuples comme pour les individus le plus grand de tous les maux.

## Paris , 16 avril 1827.

Les journaux anglais du 13 publient de nouveaux détails sur le changement qui vient de s'opérer dans le ministère britannique.

Il paraît que c'était par erreur que le Globe and Traveller avait compris lord Sidmouth parmi les ministres démissionnaires. Quoique dans tous les almanachs et redbooks ( livres rouges ) publiés en Angleterre, le nom de S. S. se trouve sur la liste des mem-bres du cabinet, elle a cessé d'en faire partie depuis quelque tems. C'est lord Melville, premier lord de l'amirauté, qu'il aurait fallu nommer parmi les démissionnaires.

Ainsi les ministres sortant sont : John-Scott, comte d'Eldon, chancelier d'Angleterre; Arthur Wellesley, duc de Wellington; Henri Bathurst, comte Bathurst; Robert Saunders Dundas, vicomte Melville; John Fane, comte de Westmorland; Nicolas Vansittart, lord Bexley; et M. Robert Peel.

Les ministres qui conservent leurs places sont : Dudley Ryder, comte de Harrowby, président du conseil; M. Wynn, président du bureau de contrôle pour les affaires de l'inde; M. Huskisson, président du bureau de commerce; M. Robinson, chancelier de l'échiquier ; et M. Canning , premier lord de la trésorerie. ( Voir l'Angleterre.)

Des lettres de Calcutta annoncent que le savant botaniste Wallich est ar ivé à Ava avec l'ambassade anglaise, et qu'il y re-

cueille des matériaux précieux pour la science.

— Un affreux attentat vient d'exciter, dans le canton du Tessin, l'indignation publique. Dans un voyage fait à Locarno par M.M. le landammano Quadri et le conseiller Pioda, une jeune fille, au moment où ils passaient sur le pont de Cugnesce, leur offrit des oiseaux à verdre. L'huissier Belly, aubergiste à Lugano, les acheta pour les préparer; c'était le 20 mars. Le 24, M. le conseiller Pioda fut avent par une lettre avenuers (en dit que le conseiller Pioda fut averti par une lettre anonyme (on dit que c'est d'un ecclésiastique qui en avait été instruit par la confession) de ne point manger de ces oiseaux. Heureusement ils n'avaient point encore été touchés. Par l'examen chimique qui en fut fait, il fat constaté qu'on y avait très-subtilement introduit une grande quantité d'arsenic. La vendeuse et un domestique de l'àvocat Bustelle de Locarno ont été immediatement arrêtés; ce dernier avait remis ces oiseaux à cette jeune sille avec l'ordre précis de les offrir à ces deux magistrats, et de les vendre à tout prix. Une commission extraordinaire, chargée de pleins pouvoirs étendus, vient de commencer une enquête sur ce crime exécra-( Etoile. )

- Le Péruvien, capitaine Saliz, armé par MM. Pelletreau et fils, est rentré le 28 février dans la rivière de Bordeaux, après avoir, en 21 mois, fait complètement le tour du monde. Ce bâtiment, dont le voyage n'avait d'autre but que des intérêts commerciaux, après avoir doublé le cap Horn, a successivement visité les ports du Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan des la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan des la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de Marattan de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de la Chili, du Féron, et ceux de San-Blas et de la Chili, du Féron, et ceux de la Chili, d Mazatlan, dans la Californie. Le Péruvien a opéré son retour par l'océan Pacifique, en touchant à Vouhou, l'une des îles de Sandvich; il est entré dans les mers de l'Inde par le définit de Description de l'Angle de l'Ang Dampierre et par celui de Salager. Il a ensuite monille à Samarang, île Java, puis à Batavia, et enfin aux îles Maurice et Bourbon, d'où il est revenu en Europe. Pendant cette longue et difficile navigation, le *Péruvien* n'a éprouvé aucune avarie importante, et la santé de l'équipage, grâce aux soins du capitaine Saliz, n'a pas eu à souffrir des climats si divers qu'il a par

courus. - Un violent incendie a en lieu à Calvi dans la matinée du 16 mars; il a causé d'autant plus d'alarme, qu'un ouragan très-im-pétueux se déchaînaiten ce moment sur la ville. Le feu avait pris dans un magasin de bois adossé à la caserne. L'incendie éclata daus de la caserne. L'incendie éclata tout-à-coup par des tourbillons de fumée, auxquels succédetout a company de la flammes dont l'action s'augmentait par l'effet de la force du vent. La générale batit aussitôt. La garnirener les habitans, accompagnés de toutes les autorités, se porson et leux. Les premiers fonctionnaires dirigèrent euxnémes les teavaux. Après avoir abattu la toiture du bâtiment, on nièmes les cavaires après avoir anattu la toiture du bâtiment, on enleva les poutres qui alimentaient le feu, que l'on parvint enfin à concentrer dans l'endroit où il s'était manifesté; quand on s'en fut rendu maître, les travailleurs n'eurent plus à agir que sur un seul point, et l'on put étousser l'incendie sous un amas de terre et d'eau que l'on y jeta. Le commandant du brick de S. M. le Fol, que les veuts contraires retenaient dans le port, bien qu'il ent à lutter lui-même contre la tempête, envoya à terre une quarantaine d'hommes de son équipage, qui contribuèrent à éteindre le feu. On ne connaît pas positivement les causes de cet in-cendie; mais on suppose que les boulangers attachés à la direction des vivres , qui venuient d'allumer leurs fours, s'étant rendas dans le magasin pour prendre des faseines, y ont laissé tomber quelques étin elles qui o t produit l'embrasement.

L'Etoile assure aujourd'hui qu'il est faux que M. le gardedes-sceaux se soit promené à Long-Champs en calèche découverte, le vendredi saint.

#### ORDONNANCE DU ROI.

CHARLES, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE

MAVARE, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Sur le rapport de notre ministre secretaire d'état au département de l'intérieur; vu les lois du 5 février 1817 et 29 juin 1820:

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit : Art. 1er Le co lége électoral du 2<sup>me</sup> arrond arrondissement de la Sarthe, est convoqué à Mamers, pour le 21 mai prochain, afin de procéder au remplacement du sieur Regnoust Duchenay, membre de la chambre des dépuiés, décédé.

2. La liste de ce collége électoral sera affichée le 16 du présent mois, et définitivement close le 18 mai, tontes réclamations ayant

cessé d'être admises le 15 mai inclusivement.

Il sera procédé pour la vérification et la clôture de ladite liste, et pour les opérations du collège, conformément aux ordonnan-ces royales du 4 septembre et 11 octobre 1820.

5. Notre ministre secrétaire-d'état de l'intérieur est chargé de

l'exécution de la présente ordonnance.

Donné à Paris, au château des Tuileries, le 5 avril de l'an de grace 1827, et de notre regne le troisième.

CHARLES.

Par le Roi,

Le ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur. Signé, CORBIÈRE.

# EXTERIEUR. ANGLETERRE.

# Londres, 13 avril.

M. Canning a accepté la place de premier commissaire de la bésorerie de S. M., on en autres mois, il est premier ministre d'ingleterre. Nous pensons que l'annonce de ce fait ne causera aucune surprise; car nous croyons qu'il n'y a eu qu'une opinion dans ce pays, relativement à la personne qui devait remplacer lord Liverpool, du moment où ou s'est assuré que la position de S.S. rendait nul tout espoir de le voir reprendre son poste, mais Il y a d'autres circonstances qui se rapportent à cette affaire im-Portante, et qui sont de nature à exester, non-seulement de la surprise, mais du regret.

M. Peel se retire du gouvernement, mais sa retraite, comme nons l'apprenons, est le résultat de principes et de motifs pure-ment personnels

ment personnels.

Nous croyons ponvoir assurer que, dans les communications qui eurent lieu entre M. Ganning et M. Peel, après que S. M. eut donné ordre au premier de former une administration, rien ne pouvait surpasser la franchise et la loyanté de la conduite de M. Peel, ni les procédes généreux et conciliateurs de M. Canning. Des difficultés cependant se présentaient à l'espait de M. Peel: il ne pouvait pas les écarter conscienciensement, et il a cru en conséquence devoir renoncer à sa place.

L'opinion, nous le savons, est que M. Peel a agi d'accordavec ceux de ses collègues qui ont donné leur démission; il est important que cette opinion erronnée ne soit pas répandue

Sans faire profession de connaître d'une manière précise les motifs qui ont influencé le très-honorable gentieman, nous nous croyons assez bien informés pour déciarer qu'il a agi d'après des considérations qui sont le résultat de vues particulières à lui, et nous croyons assez par le résultat de vues particulières à lui, et nous croyons qui sont le résultat de vues particulières à lui, et nous croyons pouvoir ajouter qu'en se séparant du gouvernement de M. Canning, il conserve pour ce très-honorable gentleman les mêmes continue qu'ils ont les mêmes sentimens cordiaux qui les ont unis pendant qu'ils ont Lut partie du même ministère.

Mais M. Peel n'est pas le seul ministre qui se retire. Le lord

chancelier, le duc de Wielington, le comte Bathurst, le comte de Vestinorland, lord Melville et lord Bexley ont donné leur de mission hier, des guills eurent appris de M. Ganning qu'il avait plu à S. M. ce le nommer premier ministre avec pleus pouvoirs de former l'administration. Ou ajoute que le duc de Wellington se demet de sa place de commandant en chef, mais nous ne l'avons pas appris d'une manière positive.

Nous ne nous arrêterons pas pour examiner quels ont été les motifs on les prévisions des personnages nobles et distingués qui

viennent d'agir d'une manière si extraordinaire. Nous nous contenterons quant à présent de dire qué M. Canning jouit de la confiance pleine et entière de son souverain et de son pays, et qu'appuyé ainsi, il saura, saus aucun doute, former un ministère

qui conviendra à son souverain et à son pays.

Sans doute, il y a des considérations qui peuvent écarter des difficultés qui se présentent maintenant; mais si le roi sent, comme il doit le faire naturellement, qu'il a été traité par ses conseillers confidentiels d'une manière peu convenable, et si, comme nous le croyons, S. M. est résolue à ne pas souffrir qu'on de la comme nous le croyons de la comme nous le lui dicte ce qu'elle a à faire en exerçant son droit de nommer un premier ministre, nous ponrrons nous attendre avec confiance à voir bientôt l'affaire, qui vient d'être compliquée d'une manière si extraordinaire et si inattendue, définitivement arrangée.

(Courrier.) La rumeur publique attribue divers motifs aux sept personnes qui ont quitté le ministère. Mais, à l'exceptiou de lord Melville, il est évident que leur principal motif a été d'entraver de tout leur pouvoir la formation par M. Canning, d'une administration opposée à leurs vucs. La retraite de lord Melville, a été long-temps mise en doute, même par ses amis les plus intimes; mais elle a eu lieu malgré la divergence qui existe entre ses principes et ceux de ses collègues démissionnaires.

La conduite de M. Peel demande a être examinée séparément et sous un point de vue particulier. Dans la question relative aux catholiques, il a été long-temps le seul opposant parmi les membres de cabinet qui appartiement à la chambre des communes, et nous pourrions presque dire parmi les hommes de talent de tous les partis dans cette chambre. En outre, comme défenseur juré de certains principes, il s'est cru obligé par honneur à ne pas rester plus long-temps dans une position où il risquait d'encourir le blâme de ses amis. Le duc de Wellington avait annoncé hier en termes généraux centement l'intention de se retirer. On supposait qu'il ne s'agissait que de sa place dans le cabinet; mais il a été dit ce matin par des personnes en qui nous avons configure que S. G., avait écrit une lettre dans laquelle elle demandait l'autorisation de résigner le poste de commandant en chef.

Nous espérons cependant que le fait n'est pas vrai. L'office de commandant en chef n'est pas et ne doit pas être un office poli-La conduite de M. Peel demande a être examinée séparé-

commandant en chef n'est pas et ne doit pas être un office poli-tique. Il n'existe dans le pays aucun parti qui desire le voir en d'autres mains que celles de S. G. Sa démission ne pourrait être d'antres mains que celles de S. G. Sa démission ne pourrait etre altribuée qu'à l'un de ces deux motifs : soit parce qu'il ne vou-drait pas retenir un emploi qui, lui donnaut chaque jour l'occasion d'approcher la personne du roi, le mettrait continuellement en butte aux soupcobs de l'administration; soit parce qu'il aurait pris lu détermination d'embarrasser le roi et ceux dais fes mains desquels il a placé sa confiance, ce qui, en propre terd mes, serait joner un rôle factieux. Le premier motif nous paraît en remembre avec la franchise confine et la noble se de caractère. en rapport avec la franchise counue et la poblesse de caractère du duc, et nous ne pouvons un seul instant concevoir l'idée que sous un protexte honorable, il travaille à d'indigues fins.

(Globe and Traveller.) — Quant à la conduite de M. Peel, S. M. a grande raison de s'en plaindre et nous sommes persuades qu'elle y a été fort sensible; car lorsque le roi demanda à M. Peel, dans le but de faire sible; car lorsque le roi demanda à M. Peel, dans le but de faire ce qui pourrait assurer le bonheur du pays et non pour exprimer un désir personnel, s'il scrait possible de former une administration auti-catholique, il répondit négatifeuent. Maintenant pourquoi M. Peel qui n'a point été requis d'abandonner son opinion particulière à ce sujet, ét qui ne devait pas l'être, attil quité le ministère? Ge ne peut être que par répugnance à se sounettre à la volonté de S. M. dans le choix de son premier ministre. Pour le duc de Wellington, nous croyons qu'il a renoncé seulement à être membre du cabinet; le duc d'Yorck n'était pas membre du conseil. S. G. ne peut songer à quitter le poste éminent de commandant en chef et à se mettre en opa position avec un ministère dans lequel M. Canning n'a fait que prendre la place de lord Liverpool, son ami. (Times.)

### ESPAGNE.

## Madrid , 2 avril.

La nouvelle est arrivée ici q à le gouvernement anglais va envover en Portugal 40,000 hommes et 120,000 fasils. Cette nou-velle a répandu l'alarme parmi tous les amis du trône.

Deux des régimens portugais qui étaient réfugiés en Galice, viennent d'être armés, réorganisés et renvoyés en Portug I, où ils sont reutrés le 23 de ce mois.

Le général en chef Ultaton a rêçu de son gouvernement l'ordre

d'agir à pen près en maître en Portugal. Dans le cas où il tronverait de l'opposition de la part du gouvernement de la régente, Le bruit court aujourd'hui que l'évêque de Léon, le plus influent personnage du conseil-d'état, sera nemmé ministre des affaires étrangères. C'est un apostolique dont la tête est fortement organisée; il est à peu près le seul homme de ce parti qui aitun vrai talent et une fermeté bien prononcée.

Notre gouvernement a reçu par ses agens à Londres et par la voie de Paris, l'avis officiel que le gouvernement anglais prépare un débarquement sur les côtes de Ga ice et de Murcie.

Le hruit court que Silveira, supposé parti de Galice pour France, avec un passiport et destination pour le Hâvre, s'est

rendu, déguisé en pêcheur et sur un bateau plat, dans les Algarves, où il se serait réuni à un parti nombreux d'iusurgés.

Il y a, depuis les événements de Tortose et de Taragone, une grande froideur cutre S. M. et son frère l'infant don Carlos. Le gouvernement portugais s'est emparé d'une correspondance du général Silveira, par suite de laquelle nos deux princesses portugaises, Calomarde, beaucoup d'ecclésiastiques du haut parage, plusieurs généroux espagnols et plusieurs députés portugais se trouvent gravement compromis.

Une troupe de constitutionnels portugais vient de faire une incursion dans l'Estramadure et de s'y emparer d'une quantité con-

sidérable de bestiaux.

Le gouvernement anglais a donné l'ordre d'enrégimenter tous les espagnols émigrés qui se trouvent actuellement à Gibraltar ou en Portugal, et de les organiser sur le piéd de guerre à la

solde de l'Angleterre.

On assure que notre armée va entrer en Portugal. Tout d'ailleurs annonce une prochaine rupture avec l'Angleterre, et tout présage une guerre prochaine qui sera horrible. Qu'on n'oublie pas que l'Angleterre peut, en un mois de tems, avoir en Espagae à sa solde une nombreuse armée, toute composée d'Espagnols mécontens.

#### BRESIL.

# Rio-Janeiro, 1er février.

DÉCRET.

« Etant parvenues à ma personue impériale des représentations vives et réitérées de quelques-uns des agens diplomatiques rési-croiseurs brésiliens, dans l'arrestation de navires de leurs nations respectives, qui se irouvent mouillés dans ce port; et considérant, d'un côté, combien il est nécessaire que l'empire n'offense pas, mais, au contraire, resserre encore davantage ses relations d'amitié et de honne intelligence avec les autres nations; et aussi de quel grand et réciproque intérêt il est, que les prises soient jugées avec la plus graude promptitude possible, abrégeant les délais presque inévitables des procès ordinaires, qui donnent lieu à d'énormes indemnités dont la plus grande partie pest retomber sur le trésor public, par manque d'autres moyens, j'ai pour bien ordonné qu'en vertu de l'autorité qui m'appartient de régler le jagement des prises de manière que, mettant à l'abri les droits particuliers, on n'offense pas les relations politiques existant avec les nations neutres ou amies, que le suprême conseil militaire, investi comme il est des attributions d'amirauté, appelle à lui le procès des prises pendant actuellement au tribu-nal inférieur dont elles dépendent, et qui n'auraient pas en-core en de sentence, afin qu'il les juge avec la plus grande promptitude, aidé des adjoints qu'il m'a plu de lui donner, savoir : le conseiller Jean-Antoine Rodrigues de Carvalho, et le Dezembargador de la maison da Supplicação; Manuel Gactano de Almeidave Albuquerque; et, en outre, qu'ils jugent en toute hâte les procès dont l'appel en aurait été fait, afin qu'une décision prompte et terminante soit prise. Que le même conseil suprême militaire Pait ainsi entendu, et le fasse exécuter.

» Palais de Rio-Janeiro, le premier février 1827, sixième de

l'indépendance de l'empire.

» Avec le paragraphe de S. M. l'empereur.

» Contresigné: Marquis De QUELUZ, en l'absence du premier ficier des bureaux, BENTO DA SILVA LISBOA. » officier des bureaux, BENTO DA SILVA LISBOA. »

VARIÉTÉS.

L'ART DE CULTIVER LES MURIERS, PAR LE COMTE VERRI (1).

# 1093\* L'art d'élever les Vers à soie, par le comte Dandolo, deuxième édition (2);

Traduits de l'italien par F. Philibert Fontaneilles, docteur en médecine, etc.

Pour les Français, l'Italie est véritablement la terre classique du mûrier et du ver à soie : c'est en Italie que nous avons été chercher les instructions nécessaires à celui qui veut élever des

vers à soie; c'est à l'Italie que nous devons nos rapides progrès. dans cette utile industrie: grâce aux lumières que ses agronomes ont répandues parmi nous, les préjugés s'essacent, et déjà la culture du mûrier gagne le centre et même le nord de la

Mais, tandis que le sol français, d'où l'ignorance avait chassé les muriers plantés par Olivier Deserre et le Grand Henri et le Grand Henri se couvre de nouveau de cet utile végétal; tandis que les cultivateurs du centre et du nord étudient avec soin les moyens conseillés par les auteurs italiens pour neutraliser l'influence délétère du climat et des saisons, l'habitant du Midi, se confiant eu son soleil si pur et en son printems si serein, conserve ses habitudes routinières et ses méthodes vicienses. De là est résulté un fait caricux, qui a été consigné dans plusieurs écrits périodiques par le vénérable doyen des agronomes français, M. Chancey; c'est que, sur un certain nombre d'années, le centre de la France, Moulins, par exemple, compte plus de bonnes récoltes que le midi de cette même France.

Ce résultat si frappant parle plus haut que tous les raisonnemens, et doit nous prouver qu'il ne suffit pas que le sol soit capable de produire des mûriers, que le soleil puisse échausser le ver que nous devons à l'Asie, mais qu'il faut encore donner à l'arbre et à l'insecte des soins éclaires pour obtenir tout leur développement, malgré les circonstances funestes dans lesquelles ils peuvent se trouver. Ainsi l'art d'élever les mûriers et les vers à soie, comme tous les arts, a ses lois qu'il faut étudier et bien connaître, sous peine de voir ses espérances déques, et ses efforts et son argent inutilement dépensés.

C'est cette vérité incontestable qui a inspiré les ouvrages que nous annonçons aujourd'hui et que nous recommandons de toutes nos forces aux cultivateurs vraiment éclairés , qui se livrent avec ardeur à l'éducation du mûrier, et qui s'efforcent ainsi de délivrer la France du tribut qu'elle paie à l'étranger pour obtenir la soie, aliment nécessaire d'une de ses plus précieuses industries.

Le traité du comte Charles Verri, sur l'art de cultiver les mûriers, est connu depuis long-tems, et sa réputation est sondée sur un mérite incontestable. Déjà un de nos compatriotes, animé d'un amour désintéressé de la patrie, nous l'avait fait connaître en partie, en publiant un résumé bien fait de l'ouvrage du noble italien; nous l'avons sojourd'hai tel qu'il est sorti des mains de son anteur, et, il faut l'aveuer, nous le trouvous encore meil-leur ainsi. Il est di isé en sopt chapitres qui renferment une foule de préceptes clairs et précis sur la manière d'opérer les semis de mûriers, de les planter, de les cultiver pendant les quatre pre-mières années, de les diriger plus tard, etc, etc. Ces préceptes sont accompagnés d'explications qui les mettent à la portée de toutes les intelligences, et répandent les plus grandes lumières sur un art qui ne demande que de l'attention et de la bonne ♥olonté.

Connu dans toute l'Europe, l'ouvrage du comte Dandolo, sur l'art d'élever les vers à soie, est devenu classique. Grâce à lui les magnoneries infectes se sont converties en ateliers vastes, aérés et proprement tenus, dans lesquels le ver croit, se dére-loppe, et conserve cette santé et cette vigueur qui lui sont nécessaires pour construire son merveilleux cocon. (1) Nous ne pouvons, dans cette feuille, faire un exposé détaillé des matières contenues dans l'excellent ouvrage de M. Dandolo. Du reste, sa réputation est faite, et nous ne pouvons qu'assurer qu'il est im-possible de se livrer fructueusement à l'éducation du ver à soie sans avoir bien étudié ses préceptes et bien médité ses leçons. (2).

Nous ne dirons rien de la traduction de M. le docteur Fontameilles; à quelques italianismes près, elle est ce que doivent être toutes les traductions d'ouvrages techniques, remarquable par son exactitude et sa clarté.

A LOUER,

A LOUER,
Maison tout à la fois de ville et de campagne, située en dehors de la barrière et à cent pas de l'église de St. Just, dans la plus belle exposition, à louer de suite en statalité ou en partie avec la jonissance gratuite jusqu'à la St. Jean. Cette maison est composée de 5 étages très-bien hien décorés et divisés en pièces indépendantes. Le locataire du premier étage aura la jouissance d'an jardin d'où l'on a les plus beaux points de vue. S'adresser rue des farges, n° 48, à St.-Just.

#### A VENDRE.

Un superbe piano a estrade, à coins arrondis, grande table et échappement, en acajou de la plus belle qualité.

S'adresser, pour le voir, chez M. Guindrant, place St-Pierre, n° 10, 28

rion

THÉATRE DES CÉLESTINS.

SPECTACLE DU JEUDI 19.

L'AMBASSADEUB, vandeville. — GLANA WENDEL, vaudeville. — LE MARI PAR M.

TERIM, vandeville. — LES JOHS SOLDATS, vaudeville.

THEATRE DES BROTTEAUX.

PIERROT OU LE DIAMANT PERDU, vaudeville. — HAINE AUX FEMMES, vaudeville. — LES FRERES DE LAIT, vaudeville. — LE SOURD, comédie.

(1) M. Fontaneille a fait faire en relief de petits modèles de ces aichers que l'on nomme Daudolières. On peut les voir chez M. Bohaire, libraire, rue Paile Gaillot, n° 0.

(a) Ou a donné le nom de Dandolo à une espèce de muriers à larges feuilles que l'on cultive avec succès à la pépinière départementale.

<sup>(1)</sup> Petite brochure in-8°, à Lyon, cl.— Bohaire, rue du Puits-Gaillot. Prix: 2 fr., papier ordinaire, et 4 fr. papier vélin.
(2) Fort volume in-8°, avec planches, à Lyon, chez Bohaire, libraire-dditeur, rue du Puits-Gaillot. Prix: 6 fr. papier ordinaire, et 12 fr. papier vélin.